

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an.

Etats-Unis, \$1.25.

Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Benoît XV et le Sillon—Invocation au Coeur Eucharistique de Jésus—Itinéraire de la visite pastorale—La consécration des familles au Sacré-Coeur—La mort de Mgr Frain—Feu le R. P. Joseph-Ange Rapet, O.M.I.—Le cardinal Mercier et Bruxelles, Man.—De Saint-Boniface à Edmonton en 1859—L'Oriflamme de Saint-Denys—La communion quotidienne—Le clergé et la classe agricole—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVI

1 JUIN 1917

No 11

BENOIT XV ET LE SILLON

Extrait d'une lettre de Mgr Duparc, évêque de Quimper.

On a raconté que le fondateur de l'ancien *Sillon*, dont vous connaissez l'âme sincèrement catholique, s'étant présenté au Souverain Pontife, aurait été encouragé par lui à reprendre son action religieuse et sociale. Plusieurs de ses amis étaient portés à en conclure que les directions du Saint-Siège, en ce qui concerne le *Sillon*, allaient être modifiées. Leurs propos, tels qu'on les rapportait, tendaient à le faire croire.

Nous avons répété au Saint-Père ces propos, dont l'écho était déjà venu jusqu'à lui. Il nous répondit nettement: "J'ai reçu M. Sangnier avec bienveillance. Je lui ai dit: Je maintiens tous les jugements et toutes les décisions de mon prédécesseur. Mais ces décisions ne vous privent pas du droit de faire des œuvres catholiques, pourvu que vous les fassiez en union avec les évêques et sous leur direction." A plusieurs reprises, le Souverain Pontife nous renouvela, dans les mêmes termes, cette indication très claire: "Ils doivent agir sous la direction des évêques." C'est exactement ce qu'avait dit le Pape Pie X; à la fin de sa lettre sur le *Sillon*, quand il autorisait la création de *Sillons* diocésains sous la direction épiscopale. Rien n'est donc changé dans l'attitude du Pape à l'égard de l'action religieuse et sociale, ni dans la ligne de conduite tracée aux fidèles qui se dévouent à ce grand apostolat.

— S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, a célébré la semaine dernière le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Nos respectueuses félicitations et nos meilleurs vœux.

INVOCATION AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS

Le Jeudi-Saint dernier, Sa Sainteté Benoît XV a accordé une indulgence de 300 jours *toties quoties* à l'invocation: *Cor Jesu Eucharisticum, adauge nobis fidem, spem et charitatem.* "Cœur Eucharistique de Jésus, augmentez en nous la foi, l'espérance et la charité." Cette indulgence a été enregistrée, à la date du 17 avril, par la Sacré Congrégation de la Pénitencerie, section des Indulgences.

· ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE

- 1 juin, vendredi. — Ile des Chênes.
- 2 juin, samedi. — Lasalle.
- 3 juin, dimanche. — Transcona.
- 5 juin, mardi. — Saint-Claude.
- 6 juin, mercredi. — Haywood.
- 7 juin, jeudi. — Fannystelle.
- 8 juin, vendredi. — Starbuck.
- 12 juin, mardi. — Bruxelles.
- 13 juin, mercredi. — Saint-Alphonse.
- 14 juin, jeudi. — Mariapolis.
- 15 juin, vendredi. — Somerset.
- 16 juin, samedi. — Saint-Léon.
- 17 juin, dimanche. — Notre-Dame de Lourdes.
- 1 juillet, dimanche. — Saint-Boniface.
- 3 juillet, mardi. — Pinewood, Ont.
- 4 juillet, mercredi. — Rainy River, Ont.
- 5 juillet, jeudi. — Woodridge.
- 6 juillet, vendredi. — Thibaultville.
- 8 juillet, dimanche. — Sainte-Anne.
- 10 juillet, mardi. — Letellier.
- 11 juillet, mercredi. — Saint-Joseph.
- 12 juillet, jeudi. — Saint-Jean-Baptiste.
- 13 juillet, vendredi. — Sainte-Elizabeth.
- 14 juillet, samedi. — Aubigny.
- 15 juillet, dimanche. — Sainte-Agathe.
- 18 juillet, mercredi. — Saint-Malo.
- 22 juillet, dimanche. — Saint-Norbert.
- 29 juillet, dimanche. — Graham, Ont.
- 12 août, dimanche. — Beauséjour.
- 15 août, mercredi. — Cook's Creek.
- 19 août, dimanche (matin). — Kenora, Ont.
- 19 août, dimanche (soir). — Keewatin, Ont.

LA CONSECRATION DES FAMILLES AU SACRÉ CŒUR

Entre toutes les pieuses pratiques préconisées de nos jours pour conserver ou ramener l'esprit chrétien dans nos foyers, pour garder bon catholique chacun de leurs membres, l'une des plus efficaces et des plus recommandées par notre Saint Père le Pape et les évêques est la consécration des familles au Sacré Cœur.

Se consacrer au Sacré Cœur, c'est :

1. *Introniser*, c'est-à-dire mettre à la place d'honneur, au foyer, une image ou statue du Sacré Cœur.

2. *Reconnaître* le Sacré Cœur comme *roi* de ce foyer, c'est-à-dire se lier à son service, s'engager, en son nom et au nom de ses enfants, à observer ses lois, à le prendre comme modèle de ses actions.

Qui ne voit aussitôt les heureux effets de cet acte ? Il se crée, sous son influence, dans la demeure consacrée, une atmosphère permanente de foi et de piété. Le Sacré Cœur est toujours là qui veille, qui reçoit les hommages de la famille, qui rappelle l'enseignement solennel.

La consécration, d'ailleurs, comporte par elle-même des obligations précises qui tendent directement à christianiser et à fortifier le foyer. Puisqu'on a choisi le Sacré Cœur pour roi, il faut bien vivre conformément à sa loi, en sujet loyaux et dévoués. Or, sa loi, c'est la vie chrétienne telle que nous la tracent les commandements, vie que chaque foyer doit s'efforcer de réaliser, mais qu'il atteindra plus sûrement s'il s'y oblige par un nouveau lien.

Une famille consacrée au Sacré Cœur respectera donc le nom de Dieu. Elle sanctifiera réellement le jour qu'il s'est réservé. Elle honorera d'une façon spéciale ses ministres, le Pape d'abord, puis les évêques et les prêtres. Pour chacun des époux, la loi du mariage sera une loi sainte, observée dans toute son intégrité. Ils éviteront la vie trop en dehors, vie de clubs ou d'amusements mondains. Ils s'occuperont eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants, les initiant de bonne heure au grand mystère de l'Eucharistie et ne les confiant, quand l'heure sera venue, qu'à des maîtres sûrs.

En retour, Notre-Seigneur comblera de ses dons, comme il l'a promis, le foyer consacré. Il y fera régner la paix entre tous les membres, il bénira leurs entreprises, il les consolera dans leurs peines, il leur donnera les grâces nécessaires dans leur état; aux pécheurs il accordera la miséricorde, aux âmes tièdes la ferveur, aux âmes déjà ferventes la perfection.

Que de familles qui pleurent l'égarément d'un des leurs, qui redoutent pour quelques-uns les dangers de l'avenir, qui sont cruellement divisées ou que menacent des maux temporels, que toutes celles, en un mot, qui veulent rester ou redevenir chrétiennes se con-

sacrent donc au Sacré Cœur. Des milliers, au Canada, ont déjà répondu ainsi à l'appel de Notre-Seigneur. Et elles jouissent maintenant de sa protection spéciale.

La cérémonie est simple. Il suffit que le père de famille ou, à son défaut, la mère ou un de ses enfants, lise, devant une statue ou une image du Sacré Cœur placée dans la maison, un acte de consécration. On peut même, si on n'a pas de formule, se contenter de dire ces paroles: "Cœur sacré de Jésus, je me consacre aujourd'hui à vous, ainsi que toute ma famille."

N'hésitons pas à poser cet acte important. Il attirera sur nos foyers les bénédictions et les grâces divines. Fait par un grand nombre, il deviendra même comme un hommage national à Notre-Seigneur, il sera pour tous, aux heures difficiles que nous traversons, la meilleure des sauvegardes.

Ces excellentes considérations sont tirées d'un feuillet en vente (50 sous le cent, \$4.00 le mille) à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, (Laval). On peut se procurer au même endroit la brochure du R. P. Archambault, S. J., LES FAMILLES AU SACRÉ COEUR, (10 sous l'exemplaire, 13 sous franco; \$1.10 la douzaine, \$7.50 le cent, \$55.00 le mille, port en sus), où se trouvent exposés les motifs et les avantages de la consécration et qui contient différentes formules indulgenciées.

LA MORT DE MGR FRAIN

Le nécrologe de l'*Annuaire pontifical* de 1917 contient le nom d'un ancien missionnaire de l'Ouest canadien, Mgr Célestin Frain, dont la mort est survenue en novembre dernier à l'Hôtel-Dieu de la Nouvelle-Orléans.

Né au diocèse de Rennes le 3 août 1831, il était entré chez les Oblats et avait été ordonné prêtre à Marseille en 1856. L'année suivante il était venu dans l'Ouest canadien, avec deux autres frères en religion, par voie du détroit et de la baie d'Hudson. Après quelques mois passés à Saint-Boniface il fut envoyé au lac Sainte-Anne, dans l'Alberta actuelle. Sa frêle santé ne put soutenir les rigueurs du climat; il tomba bientôt malade et le R. P. Lacombe le soigna le mieux qu'il put. Il est raconté, aux pages 107 et 108 du livre récent publié par les Sœurs de la Providence, comment son généreux infirmier l'amena en traîne à chiens au fort Edmonton à la nouvelle qu'un médecin venait d'y arriver.

Au mois de juin 1861, le jeune missionnaire quitta l'Ouest en compagnie de Mgr Taché et se rendit à Montréal. De là il se dirigea vers la Louisiane, où sa santé se rétablit et où il fournit une longue carrière dans les rangs du clergé séculier. En 1871 il fut fait chanoine de la cathédrale de la Nouvelle-Orléans. En 1877 il reçut le titre prélatice de chapelain honoraire *extra Urbem*. Il fut pendant

trente-cinq ans curé de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Le défunt garda toujours un excellent souvenir de l'Ouest et particulièrement de Saint-Boniface. Il fut on ne peut plus heureux de recevoir la visite du regretté Mgr Langevin qui, en se rendant au Texas à l'automne de 1914, s'arrêta chez lui. Il recevait *les Cloches* depuis leur fondation. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

FEU LE R. P. JOSEPH-ANGE RAPET, O. M. I.

Le 24 avril est décédé au Pas, à l'hôpital Saint-Antoine, le R. P. Joseph-Ange Rapet, O. M. I., qui a passé trente-six ans de sa vie dans les missions de l'Île-à-la-Crosse, vicariat apostolique du Keewatin. Nous n'avons pas de détails sur sa vie de missionnaire, mais il est facile de supposer combien méritante fut sa longue carrière de dévouement et de zèle auprès des sauvages et des métis des nombreuses missions, dont l'historique l'Île-à-la-Crosse est le centre. Il fut pendant de longues années supérieur de la mission.

Né en 1855 à Tounettes, au diocèse de Nice, il fut ordonné prêtre et fit son oblation en 1879. Il vint immédiatement au Canada et fut envoyé dans les missions où il devait passer le reste de sa vie, à l'exception de quelques années. A l'automne de 1909 il fit le voyage de Montréal pour prier les Rdes Sœurs Grises de bien vouloir reprendre la mission de l'Île-à-la-Crosse, où elles avaient travaillé de 1860 à 1904. Il réussit dans sa démarche et il retourna heureux dans sa lointaine mission, située à 300 milles de Duck Lake, Sask., terminus du chemin de fer. Il nous racontait à Saint-Boniface qu'il lui avait fallu quarante-deux jours de canot et de marche à pied pour franchir cette distance en venant, et la perspective du retour à cette période avancée de l'année était encore moins attrayante.

Mgr Charlebois, O. M. I., devenu son évêque après avoir été longtemps son collègue dans les missions du nord de la Saskatchewan, nous écrit comment le cher défunt, au milieu de ses pénibles travaux, était gai, affable et plein de bonté. Au milieu de la sauvagerie il conserva toujours cette distinction qui en faisait le type du gentilhomme français. Aussi était-il aimé et respecté des Montagnais et des Cris, au milieu desquels il exerçait le saint ministère. Il possédait parfaitement les langues de ces deux tribus. Sa parole faisait autorité. Les enfants des bois lui témoignaient leur estime et leur affection par les services qu'ils se plaisaient à lui rendre. Dans les voyages ils le conduisaient l'hiver en traîne à chiens et l'été en canot; ils ne voulaient ni le laisser marcher ni ramer.

A l'automne de 1915 le vénérable missionnaire se sentit indis-

posé et demanda la permission de venir consulter un médecin. Il arriva à Prince-Albert au mois de janvier suivant, mais déjà la maladie s'était portée au cerveau. Mgr Charlebois alla le chercher et l'amena au Pas. Malgré le pénible état de son esprit, il demeura respectueux envers ses supérieurs et soumis. *Virtus in infirmitate perficitur*. Au mois d'août, il se rendit à Cross Lake avec les excursionnistes qui allèrent assister à la bénédiction de l'école. Pensant que le séjour dans cette mission lui ferait du bien, Mgr Charlebois l'y laissa, mais au mois de mars dernier, lors d'une nouvelle visite, il le trouva bien affaibli et le ramena à l'hôpital du Pas. Il continua à décliner rapidement et il rendit sa belle âme à Dieu le 24 avril. Sa mort, comme sa vie, fut douce, calme et édifiante.

Le 26, Mgr Charlebois lui rendit les honneurs funèbres dans sa modeste cathédrale, en union avec les catholiques de la ville épiscopale, et inhuma ses restes mortels sur la rive nord de la Saskatchewan dans un petit cimetière réservé aux sauvages. Qu'il y repose en paix en attendant la résurrection glorieuse et, selon le vœu de son évêque, "que le bon Dieu envoie un bon jeune missionnaire pour le remplacer."

LE CARDINAL MERCIER ET BRUXELLES, MAN.

M. l'abbé H. Heynen, curé de Bruxelles, Man., a eu l'honneur de recevoir la lettre suivante de S. E. le cardinal Mercier.

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, 2 AVRIL 1917.

Mon cher Curé,

A son retour en Belgique, le R. P. Rutten m'a dit combien il avait été touché de la générosité et de la sympathie des Belges, réunis à Bruxelles, Manitoba. Et voici qu'un nouvel envoi de 129 livres sterling et dix pence (700 dollars), daté du 13 décembre 1916, m'arrive, par son obligeante entremise, pour nos œuvres.

Recevez, je vous prie, cher Monsieur le curé, et veuillez transmettre à vos fidèles paroissiens, nos chers compatriotes, l'expression de nos sentiments profondément reconnaissants.

La détresse, en Belgique, est grande; les souffrances sont aiguës, mais, Dieu merci, nos frères, que le fléau a épargnés, ne nous oublient pas. Ce nous est un sujet de réconfort et d'intime consolation.

Au nom des familles que vos libéralités nous ont permis de soulager, au nom du clergé belge et au mien, je vous remercie du fond du cœur.

Dans mes prières, et à l'autel, j'aurai un souvenir spécial pour les Bruxellois canadiens et je demanderai au bon Dieu de répandre sur eux, et sur leur zélé pasteur, ses meilleures bénédictions.

† D. J. Card. MERCIER, Arch. de Malines.

DE SAINT-BONIFACE A EDMONTON EN 1859

A la fin de notre dernier article sur le R. P. Lacombe, nous avons noté l'arrivée des trois premières Sœurs Grises à la mission du lac Sainte-Anne, à cinquante milles à l'ouest d'Edmonton. Elles étaient trois: Sœur Emery, supérieure, âgée de trente-trois ans, et Sœurs Lamy et Alphonse, n'ayant toutes deux que vingt-quatre ans. Elles étaient parties de Montréal le 16 septembre 1858 et avaient passé l'hiver et le printemps à Saint-Boniface "pour y étudier un peu le genre et la tournure de ceux au bonheur desquels elles vouaient leur existence," observe Mgr Taché dans ses *Vingt années de Missions*. Elles repartirent pour leur lointaine mission le 3 août et y arrivèrent le 24 septembre. Ayant la bonne fortune de posséder comme une relique de famille un certain nombre de lettres écrites par l'une de ces héroïnes, il nous a paru à la fois intéressant et édifiant de publier ici celle qui raconte les péripéties du voyage des trois premières religieuses qui ont traversé nos immenses plaines dans les légendaires charrettes de la Rivière-Rouge. La jeune Sœur écrivait à son père et à sa mère, qui habitaient la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche, au diocèse des Trois-Rivières; sa lettre contient un long récit du voyage et de l'arrivée à la mission du lac Sainte-Anne, où le R. P. Lacombe fit l'accueil le plus paternel à ces précieuses auxiliaires.

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE, 5 DÉCEMBRE 1859

Bien chers et bons parents,

Arrivée enfin, après de bien longs et pénibles voyages, au fond des forêts du nord, au milieu des pauvres sauvages, c'est un bien sensible plaisir pour moi de pouvoir vous donner quelques détails sur notre trajet depuis la Rivière-Rouge jusqu'à notre nouvelle mission. Nous sommes parties de la R.-R. le 3 août. Il nous a fallu faire encore de nouveaux adieux, embrasser peut-être pour la dernière fois des Sœurs que nous aimions de tout notre cœur. Le moment toujours si cruel du départ et de la séparation arrivé, nous nous rendîmes à la chapelle où nous attendaient Sa Grandeur Mgr Taché, ainsi que les Révérends Pères. Après avoir adressé quelques prières à Notre-Seigneur et nous être placées sous la sauvegarde de la Protectrice des affligés, nous descendîmes vers la rivière, accompagnées de nos chères Sœurs et de toutes les personnes qui composent l'Hôpital de Saint-Boniface. Les barques étant préparées, nous traversâmes immédiatement, mais tout n'était pas fini. Le cœur rempli des plus vives émotions, il nous fallut enfin serrer une dernière fois la main à tous ceux qui nous avaient accompagnés. Nous montâmes dans des voitures, en compagnie de quatre de nos Sœurs qui se ren-

dirent jusqu'à la Prairie du Cheval Blanc. (1) Mgr Taché et le R. P. Rémas, missionnaire du lac Sainte-Anne venu pour nous chercher, nous précédèrent.

Ce premier trajet de six lieues fut très heureux. A une demi-lieue de la mission, nous rencontrâmes le Rév. Messire Thibault, qui venait au-devant de Sa Grandeur. Nous demeurâmes à ce premier poste avec nos Sœurs jusqu'au lendemain après-midi; après quoi il nous fallut nous mettre en route pour rejoindre notre petite caravane qui nous avait devancées de quelques milles. Nous arrivâmes au camp au coucher du soleil; tout était préparé; le feu était allumé pour faire marmite et les tentes montées. Le campement présentait un charmant coup d'œil.

Peu après notre arrivée, nous songeâmes à prendre notre souper. On étendit un tapis près du feu et un de nos petits sauvages nous servit sa cuisine. Tout à coup une nuée de maringouins se précipita sur nous et, comme il nous devint impossible de nous défendre de leurs piqûres, nous fûmes contraintes, après avoir pris quelques bouchées à la hâte, de nous retirer dans notre tente pour nous soustraire à leur voracité. Nous étions bien fatiguées des dures secousses du jour précédent et nous nous reposâmes.

Le lendemain, de bon matin, nous commençâmes pour de bon le long voyage que nous n'espérions pas terminer avant deux mois. Nous montâmes pour la première fois dans nos charrettes, qui ressemblaient aux charrettes à bois du Canada, mais elles étaient recouvertes d'une couverture blanche pour nous garantir des ardeurs du soleil qui, sans cette précaution, nous aurait certainement rôties. Notre caravane était composée de neuf personnes: le R. P. Rémas, trois Sœurs, une fille, un métis, un petit Canadien et deux sauvages. Nous avions douze chevaux, six charrettes et un chien sauvage.

Les premiers jours furent très beaux, mais les chemins étaient très mauvais; nous marchions tantôt dans le grand foin, tantôt dans le bois; nous descendions et montions d'énormes côtes. Nous étions aussi exposées à la barbarie des Sioux, quoique nos braves gens ne manquaient pas de nous rassurer et même de veiller la nuit pour nous faire reposer, car notre sommeil était souvent troublé par des songes affreux. Heureusement que ce danger ne dura que quelques jours. Nous eûmes ensuite à essuyer une horrible tempête. Tout semblait s'être réuni pour épouvanter les pauvres voyageurs: le vent, la grêle, la pluie, les éclairs et le tonnerre. Cela dura environ une heure. L'eau avait coulé dans notre tente, mais il fallut bien y passer la nuit qui nous parut très longue, car la peur que nous avions éprouvée ne nous permit pas de dormir.

Après onze jours de marche, nous arrivâmes à la rivière au Cas-

(1) Aujourd'hui Saint-François-Xavier, Man.

tor. Nous y trouvâmes un fort (1) de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson. Je ne puis rien vous dire de l'intérieur de ce fort; nous en sommes passées à une certaine distance, mais je crois que l'extérieur en dit assez pour déplorer le sort des familles qui l'habitent. Comme le R. P. Rémas avait affaire au commis, la caravane suspendit sa marche pendant quelques heures. Durant cet intervalle, nous reçûmes la visite de quelques familles. Parmi ces personnes il y avait des femmes métisses, des sauvagesses sauteuses, assiniboines et crises, dont la plupart étaient infidèles et ne savaient trop que penser d'une sorte de femmes comme nous. Un des enfants demanda même à sa mère si nous étions de ces bêtes qu'ils appellent hiboux ! Après un bout de conversation par interprète avec ces bons sauvages, nous leur fîmes nos bonjours et nous recommandâmes aux chrétiennes de continuer à aimer le bon Dieu: ce qu'elles nous promirent en pleurant, tant elles avaient été heureuses d'avoir pu ce jour-là satisfaire aux devoirs de notre sainte religion: chose qui ne leur arrive que bien rarement, car il n'y a pas encore de missionnaire dans les environs.

Durant notre voyage nous avons rencontré cinq forts de cette nature. Rien n'est plus triste que la vue de ces postes. A notre douleur et confusion nous avons vu de pauvres Canadiens menant une vie semblable à celle des sauvages. Venus dans ces tristes pays avec l'espérance d'y faire fortune, ils se sont mariés avec des sauvagesses et, aujourd'hui entourés d'une nombreuse famille, ils y mènent une vie pénible et misérable. Nous avons vu dans ces forts diverses nations sauvages. Je ne sais sous quelle couleur vous peindre l'état de misère de ces pauvres gens créés comme nous pour connaître et aimer le Créateur, mais dont le genre de vie est peu conforme à cette seule et unique fin. La plupart d'entre eux sont à moitié vêtus. Nous en avons vus même complètement nus se promener en présence de tout le monde avec la même tranquillité que s'ils eussent été revêtus de magnifiques habits.

La distance entre les forts est de dix à douze jours de marche. Nous rencontrons parfois des chemins affreux. Il faut traverser tantôt des montagnes, d'énormes buttes de sable, des marais d'où il est bien difficile de se tirer, tantôt des rivières, dont les plus considérables sont la rivière Assiniboine, la belle Saskatchewan que nous avons traversée trois fois, et la rivière aux Gros-Ventres. Cette dernière est la plus dangereuse à cause de la rapidité de son cours; son fond est rempli de grosses roches, mais elle n'est pas très profonde; elle est, je crois, aussi large que la rivière du Loup au temps de la crue des eaux. Avant de la traverser nous dûmes rester deux jours sur le rivage. Comme il n'y avait aucune barque nos hommes prépa-

(1) Fort Ellice; aujourd'hui Saint-Lazare, Man.

rèrent une espèce de canot en peau crue monté sur des branches. Je vous assure que nous ne fîmes pas sans crainte ni émotion lorsqu'il fallut nous embarquer sur cette peau. Mais Marie, notre bonne Mère et l'étoile de la mer, nous fit traverser heureusement.

Le temps fut calme une partie du jour de notre traversée, mais vers le soir il s'éleva un froid vent du nord qui obligea les pauvres hommes à se mettre à l'eau pour achever de traverser les bagages. Le vent continua à souffler toute la nuit et une pluie battante nous la fit passer bien fraîchement. Le lendemain matin, pendant que les hommes montèrent et chargèrent les charrettes, nous eûmes le bonheur d'entendre la Sainte Messe et d'y recevoir Celui pour qui seul nous avons entrepris un aussi pénible voyage. Ah ! chers parents, qu'il est doux et consolant pour l'âme chrétienne de voir le Dieu trois fois saint ne pas dédaigner de descendre dans une pauvre tente sur un autel improvisé au moyen de quelques caisses. Cette précieuse faveur, Il a daigné nous l'accorder plusieurs fois pendant notre séjour dans les immenses prairies.

Enfin, nous voilà à une petite distance du fort Auguste (1), qui est notre poste. Je ne dois pas omettre le récit de la grande réception qu'on nous y fit. Nous y étions attendues depuis plusieurs semaines. Le matin de notre arrivée le R. P. Rémas prit les devants pour faire préparer une barge pour traverser une dernière fois la grande rivière Saskatchewan. A la nouvelle de notre approche on se mit à faire le grand ménage; il n'y avait pas assez de balais pour balayer là où nous devons passer. A peine apparûmes nous sur la pointe que nous vîmes venir à notre rencontre des groupes de femmes et d'enfants. Il fallut souhaiter le bonjour à toutes ces personnes, même aux enfants de quelques mois; les sauvages regardent comme une bénédiction le fait de toucher la main d'une personne consacrée à Dieu.

Après cette cérémonie, qui dura longtemps, le R. P. Frain, un des missionnaires du lac Sainte-Anne, qui se trouvait au fort, nous conduisit dans une chambre qui avait été préparée pour nous. Après avoir pris notre déjeuner, nous allâmes visiter la petite chapelle, très petite et bien pauvre, mais en même temps très riche puisque le Roi du Ciel y habite. Nous épanchâmes nos cœurs aux pieds de notre divin Epoux et on nous conduisit ensuite à la demeure du missionnaire, où nous fîmes une première fois témoins des grandes privations et des misères des apôtres des missions sauvages. Quelle différence pour le logis et les commodités de la vie entre leurs misérables réduits et les presbytères de Messieurs les curés du Canada ! Après avoir considéré l'état de pauvreté de

(1) L'endroit où est la ville d'Edmonton a porté successivement les noms de fort des Prairies, fort Auguste et fort Edmonton.

cette demeure, nous retournâmes à notre chambre pour y prendre un peu de repos, car nous étions bien fatiguées des honneurs du matin.

Le lendemain, nous nous mîmes en route malgré le mauvais temps. Le grand désir de voir le terme de notre long voyage nous fit braver la pluie; nous n'avions plus que quinze lieues à faire, mais par des chemins des plus affreux. Comme il était dangereux de nous aventurer en charrettes dans le bois épais et à travers d'énormes buttes de sable, le Révérend Père fit dételer les chevaux et les fit seller. Nous montâmes à cheval en nous asseyant de côté; ça allait très bien. A peu près à mi-chemin, nous rencontrâmes le R. P. Lacombe, missionnaire et supérieur de la mission du lac Sainte-Anne, qui venait au-devant de nous. En le voyant notre premier soin fut de descendre à terre immédiatement pour recevoir la bénédiction de celui qui nous était donné pour père et qui, en cette qualité, devait nous adoucir les peines et les misères de l'exil.

Après un court entretien, nous fîmes encore quelques arpents et nous prîmes notre dîner. Après quoi nous remontâmes à cheval pour faire encore un très dangereux bout de chemin. Le soir, nous campâmes, et le lendemain, un samedi, nous fîmes sur pied de grand matin et nous ramassâmes une dernière fois nos lits de tente, qui consistaient en une simple couverture pour nous couvrir. Nous n'avions plus que cinq lieues à faire. Après avoir parcouru environ le tiers de ce trajet, les Révérends Pères prirent les devants et nous rembarquâmes dans nos charrettes que nous ne regrettions pas de laisser bientôt. Tout doucement nous approchions de la mission; nos cœurs étaient partagés entre la joie et diverses émotions. Enfin nous ne sommes plus qu'à un arpent, nous commençons à apercevoir la mission. A notre sortie du bois, la cloche de la chapelle se met en branle pour annoncer notre arrivée. Presque tout le monde était à la chasse dans la prairie, mais les personnes alors à la mission se réunirent pour remercier avec nous le bon Dieu de notre heureux voyage. Un salut solennel, suivi du *Te Deum*, fut chanté. Nous sortîmes ensuite de l'église pour saluer ce nouveau peuple, qui devenait nôtre. Cette cérémonie achevée, le R. P. Lacombe nous conduisit à notre maison, qui est à quatre perches de l'église.

Il m'est impossible, chers parents, de vous dire tous les sentiments que nous éprouvions en ce moment où tout semblait nous dire: "C'est ici votre demeure." Je vous assure que la petite Canadienne, tout en bénissant les desseins admirables de la Divine Providence à son égard, ne cesse pas de conserver une affection bien sincère pour le coin de terre qui l'a vu naître. Mais je m'écarte de mon sujet. Achevons le récit des principaux incidents de notre arrivée.

Il était deux heures de l'après-midi lorsque nous nous mîmes à table pour notre dîner. Les Révérends Pères avaient eu la bonté de dif-

férer le leur. Nous étions donc au lac Sainte-Anne. J'avais peine à me persuader que nous étions rendues aussi loin. Quelle ne fut pas ma surprise et ma joie, en parcourant des yeux un certain nombre de tableaux et d'images disposés sur la cloison de l'appartement, d'apercevoir le portrait de Messire Dumoulin. (1) Il est ainsi placé en plusieurs des maisons des missions relevant de la Rivière-Louge en sa qualité de premier compagnon de Mgr Provencher.

Après avoir pris un copieux dîner, le R. P. Lacombe nous invita à aller visiter la résidence des Pères. Cette résidence n'est qu'une petite maison d'une vingtaine de pieds de long par une quinzaine de de large, construite par eux-mêmes, enduite de terre et couverte d'écorce; elle a quatre petites fenêtres de quatre vitres de haut et de trois de large. L'intérieur est divisé en trois: deux chambres à coucher et une petite salle. En fait d'ameublement il y a une chaise, deux bancs, une table, un sofa qui sert de lit pendant la nuit, un poêle et un bureau.

La chapelle est aussi bien pauvre. Elle contient deux autels, dont l'un est dédié à la sainte Vierge, une petite lampe en bois faite par le missionnaire, un lustre, également en bois, avec de petits morceaux de ferblanc pour ornement et des œufs d'oiseaux de diverses couleurs pour dorure, trois prie-Dieu et un vestiaire. C'est dans ce pauvre sanctuaire, enrichi par la présence réelle de Notre-Seigneur, que les pauvres missionnaires puisent le courage et la force nécessaire aux pénibles travaux de leur apostolat. C'est là aussi, cher papa et chère maman, que votre pauvre enfant sollicite souvent du Ciel les grâces les plus abondantes pour votre bonheur. Mon éloignement de huit cents lieues ne me dispense pas du devoir sacré de l'amour filial et de la reconnaissance; c'est à vos bons soins et aux sacrifices que vous vous êtes imposés pour moi que je dois l'inestimable faveur d'être aujourd'hui consacrée au bien de nos frères des bois, qui sont si abandonnés et font tant pitié. Veuillez demander à Notre-Seigneur de me donner les grâces dont j'ai besoin pour m'acquitter fidèlement des devoirs que j'ai à remplir auprès des pauvres sauvages.

Un mot de notre maison. Elle est semblable à celle des Pères, mais un peu plus grande et aussi richement meublée! Nous sommes aussi bien que nous pouvons le désirer. Nous ne manquerons pas de bois pour nous chauffer et le beau lac Sainte-Anne nous fournit d'excellent poisson blanc. La récolte de patates a été bonne et un peu d'orge a bien mûri. Nous mangeons un peu de galettes. En sommes nous ne pouvons désirer meilleure nourriture.

(1) Cette joie est facile à comprendre. Ce digne prêtre, qui fut curé d'Yamachiche de 1825 à 1858, avait baptisé cette bonne Soeur et lui avait fait faire sa première communion,

Quelques jours après notre arrivée, nous avons eu le plaisir de visiter nos bons sauvages et métis chrétiens chacun dans leurs maisons ou cabanes. Le dimanche, le R. P. Lacombe avait annoncé notre visite et il voulut bien nous conduire lui-même. Les devants de porte avaient été bien balayés et les tas de saletés, que nous apercevions près du chemin, indiquaient qu'on avait fait un rare et extraordinaire ménage. Ces pauvres gens ne savaient comment nous témoigner la grande joie qu'ils éprouvaient de voir des Sœurs au milieu d'eux. Les moins pauvres nous apportaient de la viande de prairie pilée. Une femme crise nous présenta un mets, dont nous n'avions jamais mangé, disait-elle. Elle ne se trompait pas. C'était des framboises mâchées et séchées au soleil. Pour ne pas lui faire de peine, nous fûmes obligées d'y goûter en sa présence. Nous y trouvâmes le goût de plusieurs sortes d'épices. . . .

J'oubliais de vous dire que je suis à étudier la langue crise. Veuillez recommander le succès de cette étude à sainte Anne. Je commence à traduire quelques phrases et j'espère parvenir à me faire comprendre.

Mes chères compagnes missionnaires se portent bien et se joignent à moi pour réclamer un souvenir dans vos prières et vous prient de recevoir l'expression de leur profond respect. Je mets fin à cette longue lettre, chers parents, en vous embrassant de tout mon cœur.

Sœur LAMY, Sr de la Charité,
Missionnaire sauvage.

L'ORIFLAMME DE SAINT-DENYS

Le 23 avril le cardinal Amette, archevêque de Paris, a présidé une très belle manifestation à la basilique de Saint-Denys et a levé l'antique oriflamme, à laquelle il a apposé l'emblème du Sacré Cœur.

Cette oriflamme est l'ancien *labarum* de l'empereur Constantin. Elle fut apportée de Rome, en l'an 800, par Charlemagne, qui l'avait reçue des mains du pape Léon III. D'abord déposée dans le vieux château fort de Montjoye, qui s'élevait au cœur de la forêt de Marly, elle fut portée, au XI^e siècle, dans la basilique de Saint Denys. D'ou l'union des deux termes: *Montjoye* et *Saint-Denys*, devenus le cri de guerre des preux de la vieille France.

En 1214, avant d'engager la célèbre bataille des plaines de Bouvines dans laquelle les hordes de l'empereur germanique Othon IV furent repoussées, Philippe-Auguste alla "lever solennellement", à Saint-Denys, la célèbre oriflamme qui servit de signe de ralliement à ses troupes héroïques.

LA COMMUNION QUOTIDIENNE

Mgr de Ségur a écrit les belles considérations suivantes sur la sainte communion :

L'Eucharistie est le froment des élus, le pain des prédestinés. Que n'est-il, comme dans les temps apostoliques, le pain quotidien de tous les chrétiens !

Le saint (*ce fut lui et Pie X*) dont Jésus se servira pour opérer ce retour, sera le plus grand bienfaiteur que l'Eglise ait vu se lever dans son sein, depuis de longs siècles.

Tout est dans la communion; tout sort de la communion comme d'une source de vie et de force et d'incalculable fécondité.

La communion quotidienne, accompagnée de l'oraison, est la communion idéale, telle que Jésus la désire, telle que la Sainte Vierge et la sainte Eglise voudraient la voir pratiquée par tous; telle que les Apôtres l'avaient prescrite, telle que l'avaient comprise les générations héroïques de nos anciens martyrs.

La communion quotidienne dépose en nous des couches de force, de calme, de pureté, de vie surnaturelle, où germent plus fortement et nos bonnes œuvres et l'amour qui les féconde.

PRIÈRE POUR LA DIFFUSION DE LA COMMUNION QUOTIDIENNE

O très doux Jésus, qui êtes venu dans le monde pour donner à toutes les âmes la vie de votre grâce, et qui, pour la conserver et la nourrir en elles, avez voulu être le remède quotidien de leur quotidienne faiblesse et leur aliment quotidien: nous vous supplions humblement, par votre Cœur embrasé d'amour pour nous, de répandre dans toutes les âmes votre divin esprit, afin que celles qui, malheureusement, sont en péché mortel, se convertissent à vous et recouvrent la vie de la grâce qu'elles ont perdue, et que celles qui, par votre secours vivent déjà de cette vie divine, s'approchent dévotement chaque jour, quand elles le peuvent, de votre Table Sainte: en sorte que par le moyen de la communion quotidienne, recevant tous les jours le contre-poison de leurs péchés véniels quotidiens et alimentant tous les jours en elles la vie de votre grâce, et ainsi se purifiant tous les jours davantage, elles parviennent enfin à la vie bienheureuse avec Vous. Ainsi-soit-il.

Indulgence de 300 jours, une fois par jour, et indulgence plénière, une fois par mois, aux conditions ordinaires. Pie X. 30 mai 1905.

— M. l'abbé Osias Corbeil, missionnaire colonisateur, est arrivé le 11 mai avec un premier contingent de colons canadiens-français.

LE CLERGE ET LA CLASSE AGRICOLE

On a souvent dit de quelles sympathies ardentes le clergé, en notre pays, n'a cessé d'entourer la classe agricole, et avec quel intérêt soutenu et passionné les membres de ce clergé se sont associés aux efforts et aux soucis des travailleurs de la terre.

Notre histoire n'offre pas de pages plus belles, ni de plus véridiques et de plus touchantes, que celles qui nous représentent cette collaboration et cette union. C'est un faisceau solide et comme un trophée glorieux où s'allient et se tiennent conjointes les deux plus grandes forces dont le monde puisse subir l'action, et les deux plus puissantes ouvrières par lesquelles s'édifie la fortune des peuples : la croix et la charrue.

De cette alliance entre l'ouvrier de la terre et l'homme de Dieu, de cette sympathie profonde entre le colon et le prêtre, surtout le prêtre canadien-français, deux causes spéciales peuvent être assignées.

Par vocation même, le ministre des autels doit se faire tout à tous. Et si l'Eglise ne le charge, directement et principalement, que du soin des âmes, cet intérêt religieux ne peut totalement s'abstraire des intérêts temporels auxquels il est mêlé. Le pasteur zélé s'identifie en quelque sorte avec ses ouailles. Il suit de l'œil leurs travaux; il partage leurs joies; il sympathise à leurs souffrances; et son saint ministère gagne en respect, en confiance, en fruits de salut, ce que sa personne dépense d'activité sociale bien réglée et de dévouement éclairé et assidu à la cause du progrès même matériel. C'est un fait maintes fois constaté: le laboureur qui, d'un égal amour, s'attache au sol où sa charrue s'enfonce et au foyer paroissial d'où rayonnent sur lui et sur son œuvre les influences et les bénédictions du prêtre, puise dans sa vie de labeur pieusement conduite et chrétiennement supportée des énergies spirituelles admirables et les plus solides garanties de persévérance dans le bien.

C'est donc par un heureux calcul de foi, et c'est aussi par un noble instinct de race, que le prêtre canadien-français s'intéresse si vivement, et dans sa paroisse, et dans son pays, aux choses de l'agriculture et aux classes qui s'y adonnent.

Lui-même, en général, est un enfant du sol. Presque tous nos ecclésiastiques ont grandi à l'ombre d'un clocher rural. Leurs yeux se sont remplis de bonne heure des visions d'une nature tantôt riante et calme, tantôt majestueuse et puissante, toujours enchanteresse. Leurs âmes ont reçu du parterre gracieux où elles sont écloses, et du spectacle de tant de beautés pures, de tant de scènes innocentes, de tant de faits liés à la terre ancestrale, les impressions les plus vivaces. Et cette empreinte qui est en elles et dont elles sont fières, elles la portent jalousement, je dirais religieusement, sous tous les cieux.

Jusque à travers les mers et jusqu'au milieu des voyages les plus distrayants et des affaires les plus absorbantes, ces souvenirs du lieu natal et des chers paysages canadiens, flottent autour de l'esprit, le captivent et l'émbaument.

Le Parler français.

Mgr L.-A. PAQUET.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque a béni le nouveau maître-autel de la paroisse de Sainte-Agathe le 24 mai. A cette occasion il y eu messe solennelle et sermon de circonstance.

— Le R. P. Célestin Augier, O. M. I., ancien provincial des Oblats à Montréal, a célébré à Naples le 11 avril dernier le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. En 1889 il représenta Mgr d'Herbomez au concile de Saint-Boniface; il prononça un éloquent sermon au service anniversaire qui fut chanté, pendant le concile pour le repos de l'âme de Mgr Provencher. *Ad multos annos!*

— Le R. P. Joseph Carrière, provincial de la Compagnie de Jésus au Canada, a fait le mois dernier la visite du collège de Saint-Boniface, et le R. P. Coutu, C. S. V., a également visité la maison Saint-Joseph d'Ottorburne.

— La Rde Mère Saint-Ignace de Loyola, supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, est venue le mois dernier visiter les maisons de sa communauté à Lorette, à Marius et au Lac Croche.

— Les élèves du couvent de Saint-Jean-Baptiste, dirigé par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, ont donné une très jolie séance dramatique et musicale le 17 mai. S. G. Mgr l'Archevêque, Mgr Dugas, et quelques prêtres y assistaient, ainsi que de nombreux paroissiens.

R. I. P.

— Le R. P. Henri Hage, ancien provincial des Dominicains, décédé à Montréal.

— R. P. J.-E. Jeannotte, O. M. I., curé du Sacré-Cœur à Ottawa, mort accidentellement.

— Madame Jules Grymonpré, née Marie Delabart, décédée à Saint-Boniface.

— M. Liboire Baril, père de M. Joseph Baril, décédé à Saint-Norbert.

— M. Pierre Campeau, de Saint-Norbert, décédé subitement à Winnipeg.